



**SECTION**  
*Première  
Organisation  
Syndicale en  
Haute-Marne*

**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section de la Haute Marne**

*Cité administrative  
89 rue Victoire de la Marne  
52000 CHAUMONT  
Bureau 219-2ème étage*  
[fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr)  
**03.25.30.23.46**

## **Coronavirus :**

### **Compte rendu audioconférence avec la direction le 30 octobre 2020**

Cette audio conférence s'est déroulée aujourd'hui de 10h30 à 11h30 en présence de la directrice départementale, du directeur adjoint, de la chargée missions supports, des représentantes des trois Organisations Syndicales du département.

La directrice explique que cette audio conférence se déroule suite à la décision présidentielle annonçant un nouveau confinement a minima de 4 semaines. Elle précise que ce confinement est différent du précédent, à savoir :

- notre direction dispose aujourd'hui de PC portables qui seront à disposition des télétravailleurs
- nos services seront ouverts au public de manière privilégiée sur RDV
- il n'y aura pas de Plan de Continuité d'Activité car toutes nos missions sont maintenues.

#### **Information COVID-19**

Actuellement, 3 agents de la DDFIP 52 sont cas contact et deux autres symptomatiques sont actuellement à leur domicile en attente des résultats.

#### **Télétravail**

Un recensement sur le télétravail avait été effectué en amont de ce confinement, celui-ci n'est pas encore achevé mais l'objectif est de répondre positivement aux agents qui le demandent.

La directrice ajoute que le télétravail doit être compatible avec l'exercice de nos missions (notamment parce que des applications ne sont toujours pas compatibles), l'accueil du public, le fonctionnement des services afin qu'un équilibre soit conservé entre les agents.

L'objectif est d'accorder le télétravail tout en continuant à assurer nos missions et le maintien du collectif de travail.

La directrice précise, que lors de l'audio conférence qu'elle a effectué ce matin, les chefs de service ont été sensibilisés au fait qu'ils devaient impérativement maintenir le lien avec les télétravailleurs de manière quotidienne, humainement et professionnellement parlant.

Il est hors de question que les agents puissent ressentir un sentiment d'isolement comme cela l'a été lors du dernier confinement.

A l'heure actuelle, 40 PC portables peuvent être distribués et sont en cours d'équipement par la CID. La direction précise qu'elle souhaite garder un stock de PC pour les agents placés en « septaine » ou en attente de test. D'autres PC devraient être prochainement livrés.

L'objectif de la direction est de distribuer un maximum de PC portable d'ici la fin de la semaine prochaine.

La direction n'est pas contre le fait que des télétravailleurs le soient 5 jours par semaine mais rappelle que l'équilibre doit d'effectuer entre le respect des règles sanitaires, le ressenti personnel et le collectif de travail.

### **ASA**

Les ASA seront désormais exclusivement réservées :

- aux personnes vulnérables qui ne peuvent pas télétravailler
- aux cas contacts placés en « septaine » en attente de résultat
- aux collègues présentant des symptômes en attente des résultats

### **Attestation de circulation**

La directrice précise que les commissions d'emplois suffisent pour circuler selon le Secrétariat Général, cependant il a été communiqué un modèle d'attestation aux chefs de service qui pourront les donner aux agents qui le souhaitent.

### **Santé et sécurité**

La directrice rappelle que les règles sanitaires en vigueur restent de mise (port du masque dans les locaux, utilisation du gel hydroalcoolique, lavage des mains et nettoyage des locaux).

### **Accueil du public**

L'accueil s'effectuera sur RDV, mais si un usager se déplace sans RDV, il sera évidemment reçu. Les permanences dans les Etablissements France Service se poursuivent, à partir du moment où les collectivités les maintiennent.

Le directeur adjoint précise qu'il a pris contact avec le conseil départemental de Haute-Marne afin que l'assistante sociale prévienne les trésoreries susceptibles de distribuer des bons de secours.

### **Missions**

La directrice précise que le contrôle fiscal n'est pas suspendu mais qu'il devra être effectué avec discernement.

Les géomètres peuvent continuer à sortir sur le terrain.

L'huissier peut poursuivre son activité mais également avec discernement.

Le fonds de solidarité est relancé mettant en alerte les SIE. La directrice précise qu'une plateforme de 1<sup>er</sup> niveau à destination des professionnels a été mise en place.

### **RIA**

Le directeur adjoint précise qu'à ce jour, le RIA de Chaumont n'a pas reçu de consigne particulière et continue son activité. S'il était amené à fermer, la formule des paniers repas serait à nouveau proposée. Pour information, le secrétariat général a déjà précisé hier, que dans le cas où les restaurants administratifs sont fermés, les frais de mission seront de nouveau opérationnels comme au printemps dernier.

## Instances

La directrice évoque les prochains CTL prévus les 10 et 16 novembre prochain. Elle souhaite que le minimum de personnes se réunissent dans un même lieu et demandent leur avis aux syndicats. **FO exprime le souhait que les 5 représentants siègent en présentiel car tenir une instance de manière isolée est extrêmement compliquée et peu constructive.**

**FO alerte par ailleurs, la direction sur la mise en œuvre du prétendu Nouveau Réseau de Proximité dans ce contexte extrêmement anxiogène pour nos collègues et rappelle son opposition à ce projet mortifère.**

**Elle demande le report du CTL prévu le 16 novembre prochain car nos priorités sont la sécurité des agents et une gestion humaine de cette crise sanitaire. La direction répond de manière négative car les premières opérations débutent le 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

La direction réfléchit aux modalités de futurs CTL.

Le directeur adjoint précise que le CDAS prévu le 5 novembre prochain, à la demande de FO, se tiendra finalement en audio conférence car trop d'intervenants (à savoir que le CDAS comprend la DGFIP mais également les Douanes).

## Questions diverses

- Question est posée quant à d'éventuels aménagements horaires pour les parents d'enfants scolarisés. La direction répond qu'à contrario des derniers dispositifs du ministère de l'Éducation Nationale, tous les enfants seront pris en charge comme d'habitude.  
**FO précise cependant que la rentrée prévue lundi devrait s'effectuer seulement à 10h en raison d'une prise en charge des enseignants dans le cadre de l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire géographie et souhaite que la direction prévoit la possibilité pour les agents d'arriver après les plages horaires fixes.** La direction répond qu'elle a RDV avec le préfet qui devrait confirmer ou non l'accueil des enfants à partir de 10h et informera les agents.
- La direction a effectué un sondage relatif à l'éventualité de modifier les plages variables de 7h30-19h30 à 7h-19h. Il s'avère que les premiers retours font état de réponses très partagées. En conséquence, la direction va officialiser le dispositif en faisant voter les agents, mettant en place un protocole de signature d'un nouveau règlement qui sera alors soumis à avis du CTL.

**N'hésitez à nous relayer tout sujet, toute interrogation sur la balf  
fo.ddfip@dgfip.finances.gouv.fr**